Nations Unies ESCAP/PTA/PTC(4)/1/Add.1

Conseil économique et social

Distr. générale
19 mars 2025

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Conseil pour le commerce sans papier de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique

Quatrième session
Bangkok et en ligne, 12 et 13 juin 2025

Ordre du jour provisoire annoté

On trouvera dans le présent document l'ordre du jour provisoire de la quatrième session du Conseil pour le commerce sans papier de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (section I) et les annotations qui s'y rapportent (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session :
   a) Allocutions d'ouverture ;
   b) Élection du Bureau ;
   c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclarations des membres du Conseil pour le commerce sans papier.
3. Évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique et débat sur la poursuite des travaux.
4. Dates et lieu de la cinquième session.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Conseil pour le commerce sans papier sur les travaux de sa quatrième session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

a) Allocutions d'ouverture

Un(e) haut(e) responsable du secrétariat ouvrira la session et prononcera une allocution d'ouverture.

Merci de recycler

b) Élection du Bureau

Le Conseil pour le commerce sans papier élira un(e) président(e) et des vice-président(e)s pour la session.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire (ESCAP/PTA/PTC(4)/1)

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/PTA/PTC(4)/1/Add.1)

Annotation

Le Conseil pour le commerce sans papier examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire, sous réserve des modifications qui pourraient être jugées nécessaires.

La liste des participant(e)s et le programme de la session seront disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.unescap.org/events/2025/fourth-session-paperless-trade-council-framework-agreement-facilitation-cross-border.

2. Déclarations des membres du Conseil pour le commerce sans papier

Conformément à l'article 11 de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique, chaque partie est tenue de nommer un(e) représentant(e) de haut niveau pour siéger au Conseil pour le commerce sans papier, l'organe suprême chargé de superviser la mise en œuvre de l'Accord-cadre et de prendre des décisions finales sur toutes les questions qui y sont liées.

Au cours de la session, tou(te)s les représentant(e)s sont invité(e)s à faire une brève déclaration décrivant leurs perspectives et leurs approches stratégiques en ce qui concerne la mise en œuvre effective de l'Accord-cadre.

3. Évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique et débat sur la poursuite des travaux

Documentation

Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique et poursuite des travaux (ESCAP/PTA/PTC(4)/2)

Projets de recommandations sur l'adoption de normes internationales pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/PTA/PTC(4)/3)

Annotation

Le Conseil pour le commerce sans papier évaluera les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique et examinera les derniers faits en matière de commerce transfrontière sans papier dans la région. Les principales conclusions et recommandations issues de la quatrième session du Comité permanent de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique seront présentées au Conseil à sa quatrième session.

Le Conseil pour le commerce sans papier examinera les possibilités et les difficultés liées à la mobilisation des ressources et prendra des décisions stratégiques concernant la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et la promotion du commerce transfrontière sans papier.

Le Conseil pour le commerce sans papier est invité à examiner les projets de recommandations sur l'adoption de normes internationales pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre et à envisager de les adopter.

4. Dates et lieu de la cinquième session

À sa troisième session, le Conseil pour le commerce sans papier a décidé que les cinquièmes sessions du Comité permanent et du Conseil pour le commerce sans papier se tiendraient à Bangkok et en ligne, respectivement du 8 au 10 juin 2026 et les 11 et 12 juin 2026. Les dates et le lieu devraient rester inchangés.

5. Questions diverses

Le Conseil pour le commerce sans papier souhaitera peut-être examiner d'autres questions ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

6. Adoption du rapport du Conseil pour le commerce sans papier sur les travaux de sa quatrième session

Documentation

Projet de rapport (ESCAP/PTA/PTC(4)/L.1)

Annotation

Le Conseil pour le commerce sans papier examinera et adoptera le rapport sur les travaux de sa quatrième session.